
MODALITES DU CONCOURS PHOTO

Jeu gratuit.

Organisé par des élèves de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne dans le cadre du Festival du Film Curieux Voyageurs année 2013.

PRINCIPE DU JEU

Le concours photo se déroule du 1er décembre 2012 au 24 mars 2013, date de remise des récompenses. Chaque mois, les participants envoient une photographie à l'équipe D'Min du festival, via l'adresse jeunecurieuxvoyageur@gmail.com. Celles-ci sont rassemblées dans un dossier et soumises au vote du public. Les votes sont effectués en ligne, sur la page Facebook des organisateurs (« *Si tu es jeune, curieux et voyageur* »). Les 5 photos ayant obtenu le plus de suffrages sont sélectionnées pour la finale qui aura lieu pendant le festival. Au cours de celle-ci, les photographies seront affichées dans l'Espace Fauriel et le public pourra voter en s'adressant aux membres de l'équipe organisatrice. Les gagnants recevront leurs lots dans la soirée du dimanche 24 mars 2013.

A chaque mois est associé un thème :

- Décembre : Soleil
- Janvier : Animal
- Février : Eau
- Mars : Urbain

COMMENT PARTICIPER ?

Il vous suffit d'envoyer une photographie à l'adresse jeunecurieuxvoyageur@gmail.com. **Attention, seules les 25 premières photographies reçues participeront au concours du mois.** Si la photographie envoyée fait partie des 5 meilleures, vous recevrez un mail qui contiendra un code vous permettant de récupérer votre lot (si vous êtes dans les deux premiers) et qui vous demandera vos nom, prénom(s) et âge. Un nouveau vote sera alors effectué parmi les photographies finalistes lors du festival. L'équipe organisatrice prend en charge l'impression papier et l'affichage des photographies. Suite au vote, les lots seront remis dans la soirée du dimanche 24 mars 2013.

REGLES, FRAUDE ET SANCTIONS

- Chaque photographie fera l'objet d'un contrôle pour déterminer si elle provient d'Internet ou non. Dans le cas où une photographie serait **issue du web** (et cela même dans le cas où elle y serait par l'intermédiaire du participant), elle serait **immédiatement disqualifiée**. Cependant, **l'équipe organisatrice décline toute responsabilité s'il s'avérait qu'une photographie non conforme remporte malgré tout un lot.**
- Chaque mois, **seules les 25 premières photographies envoyées seront prises en compte. Aucune réclamation ne pourra être faite.**

- Les photographies devront être **envoyées avant le 20 du mois** pour être prises en compte (si elles sont dans la limite des 25 premières). C'est la date de réception du mail qui fera foi. **Aucune réclamation ne pourra être faite.**
- Le nombre de photographies est limité à **3 par personne** et par thème. Nous ne tiendrons compte que des trois premières.
- Les photographies devront être envoyées avec **des formats et des tailles adaptés** à l'envoi par mail et à l'affichage sur Facebook. L'équipe organisatrice se verra dans l'obligation d'écarter toute photographie présentant un problème de cet ordre et **décline toute responsabilité.**
- L'équipe organisatrice se réserve le droit de **disqualifier une photographie qui n'est pas suffisamment liée au thème** du mois.
- Il n'est nullement obligatoire de participer au concours **tous** les mois.
- Les votes seront réinitialisés lors de la finale.

En participant, vous reconnaissez avoir lu et approuvé les règles du concours ci-dessus mentionnées.

L'équipe organisatrice décline toute responsabilité technique et/ou décisionnelle.